Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 103 (1967)

Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

30

Montreux, le 6 octobre 196

596

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

MAITRES
ET PARENTS
D'ENFANTS
HEUREUX

songez à

Coup d'pouce

la campagne vaudoise
en faveur des déficients
mentaux

voir page 552.

Communiqués urgents

VAUD
Classification et allocations communales

Nous remercions notre collègue Petit de présenter ci-dessous plusieurs prises de position officielles concernant le problème de la revalorisation du corps enseignant primaire.

Peut-être aurions-nous désiré des commentaires moins brefs sur un point et une prise de position plus catégorique sur l'autre. Rappelons que la question revêt deux aspects bien distincts : les allocations communales et la classification cantonale.

ALLOCATIONS COMMUNALES

Les cinq articles publiés dans l'« Educateur » durant le mois de septembre vous ont apporté la preuve que la SUPPRESSION PURE ET SIMPLE DES COMPLÉMENTS SERAIT UNE GRAVE INJUSTICE à l'égard de nos collègues de la ville et que le résultat d'une telle mesure, en accentuant le phénomène « Pénurie », serait CATASTROPHIQUE pour l'école vaudoise.

Nous doutons que quelqu'un (ou un collège) veuille endosser une pareille responsabilité.

NOUVELLE CLASSIFICATION

Baser une démonstration uniquement sur le départ dans une fonction, c'est oublier qu'on y reste très peu de temps, mais que, par contre, la position à l'arrivée est une situation acquise pour de nombreuses années. Or, il est proposé pour l'instituteur, la classe 15 au départ et la classe 11 au maximum ; c'est donc ce dernier nombre, soit + 4 par rapport à la situation actuelle, qui nous semble le plus important. Ce qui ne signifie pas nécessairement que la classe 14 au départ eût été injustifiée, puisque c'était la proposition du CC SPV au Conseil d'Etat dans le tableau général des enseignants vaudois.

Mais qu'est-ce au juste que la classification ? « Classe 15 = Fr. 14 300.— ? » Pas nécessairement ; donc là, « poser la question, ce n'est pas y répondre ».

(A suivre) *Le CC - SPV.*

Des déclarations solennelles... aux actes !

Nous aurions pu intituler cet article : promenade dans les travées du Grand Conseil. En effet, les textes qui suivent sont tirés du sténogramme officiel de notre parlement cantonal. L'intérêt de ces déclarations réside dans le fait qu'elles proviennent de trois sources : la commission de gestion du Grand Conseil, le Conseil d'Etat ou le chef du Département de l'instruction publique, et le Grand Conseil par les interventions individuelles de députés de différents groupes politiques. Nous avons limité nos recherches aux débats concernant la discussion de la gestion, laissant volontairement de côté les interminables débats consacrés à la pénurie de personnel enseignant qui nous auraient entraîné trop loin, sans modifier la démonstration que nous nous sommes proposé de faire.

Et sans plus de commentaires, passons à la lecture de ces textes émanant des plus hautes autorités cantonales !

Séance du 28 août 1961

Sous le titre : Personnel enseignant... et pénurie, le rapporteur de la sous-commission chargée d'examiner la gestion du Département de l'instruction publique, s'exprime ainsi :

« Il faut que cette profession (d'instituteur, réd.) retrouve la faveur et l'adhésion spontanée de jeunes réfléchis et doués, et qu'elle sache les retenir. Il faut aussi que nous ayons pour eux — et pour leurs aînés — davantage de considération vraie.

« C'est dans le sens d'une revalorisation de la profession sur un plan très large qui ne se confond pas dans notre esprit avec la seule question financière, que nous entrevoyons, à longue échéance peut-être, une solution au problème posé. »

Séance du 27 août 1962

Observation de la commission de gestion

« Etant donnée la pénurie d'institutrices et d'instituteurs, le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur les mesures qu'il a prises ou compte prendre pour y remédier. »

Réponse du Conseil d'Etat

« ... Si l'exécution de certains travaux ou tâches de l'Etat, comme par exemple l'organisation des loisirs, dont on vient de parler, peut être différée de quelques années sans conséquences catastrophiques, il n'en pas va pas de même de l'enseignement de notre jeunesse à tous les degrés, qui ne saurait attendre. Il va sans dire que si, comme nous l'espérons, les renseignements que nous attendons nous parviennent avant la fin de l'année, le Conseil d'Etat pourra prendre immédiatement les mesures nécessaires pour aboutir à une nouvelle classification du personnel de l'Etat, et du personnel enseignant en particulier, qui aura pour corollaire une amélioration des conditions de traitement, afin de pouvoir assurer l'éducation de la jeunesse... »

Dans la même séance : *un député s'exprime ainsi :*

« La question de la fixation des indemnités de résidence est du ressort des communes et nous savons que l'autorité cantonale ne peut pas faire grand-chose dans ce domaine. Nous estimons que ce n'est pas seulement aux instituteurs des villes, mais aussi à ceux qui consentent à prendre un poste à la campagne qu'il faut accorder des indemnités de résidence. » (Bravo au centre et à droite.)

Séance du 31 août 1965

Observation de la commission de gestion

« Afin de maintenir la qualité des membres du corps enseignant vaudois, nous demandons que soit consenti le sacrifice financier nécessaire pour recruter et honorer décemment les valeurs dignes de former notre jeunesse. »

Réponse du Conseil d'Etat à cette observation

« L'éducation est de première importance pour la vie d'une nation, le maintien des valeurs essentielles de notre civilisation et le progrès scientifique et technique, base du développement économique et technique d'un pays. Les sacrifices que consent l'Etat pour le recrutement d'un personnel enseignant de qualité, à tous les degrés, doivent être considérés comme un investissement pour l'avenir. Le Conseil d'Etat et bien conscient du rôle essentiel que jouent les enseignants et ne négligera aucun des moyens propres à attirer les meilleurs vers la fonction pédagogique, en particulier par des conditions de traitement améliorées. C'est dans cette optique qu'il se déterminera sur les propositions que lui présentera la commission paritaire, chargée de procéder à une nouvelle évaluation des fonctions. »

Intervention d'un député, à propos de cette réponse

« ... Il m'a été dit que cette année, 110 postes ne seront pas repourvus faute de candidatures. D'autre part, le Département comptait sur l'inscription de 120 nouveaux élèves à l'Ecole normale. 63 seulement se sont inscrits et 48 ont passé le cap des examens. Comme on le voit, la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer.

(suite page 562)

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Automne

Vers l'automne, les arbres
Sont de grands oiseaux
Des pays orientaux
Aux troncs d'or et de marbre.
Dans un vol de plumes,
Leurs aigrettes de sang
Se balancent au vent
Ou pointent vers la lune.
En bouquets de couleurs
Avec ces feuilles tombées,
Je me promène parée
Comme l'oiseau voyageur.

D. B.

Ni l'anglais, ni le français, ni le russe

Une langue « nationale » utilisée internationalement favoriserait toujours, à l'excès, la domination du pays dont la langue nationale aurait été adoptée. L'avenir n'est pas à la domination d'une culture sur toutes les autres, mais bien à des échanges entre tous les peuples, échanges rendus possibles par une langue universelle ne créant d'injustice envers personne. Nous signalons à ce propos qu'une délégation de l'Association universelle d'espéranto a remis au secrétariat des Nations Unies une proposition pour tenter de mettre fin aux difficultés causées par la diversité des langues.

Les signataires de cette pétition soulignent le fait que la diversité des langues est un des obstacles majeurs à une plus grande coopération internationale dans tous les domaines. Prenant en considération la « Résolution du 10 décembre 1954, par laquelle la conférence générale de l'UNESCO a reconnu les résultats obtenus par l'espéranto dans le domaine des échanges intellectuels internationaux et pour le rapprochement des peuples », les signataires prient les Nations Unies d'apporter une solution au problème des langues par une aide effective et efficace à la propagation de la langue internationale neutre qu'est l'espéranto. Les Nations Unies peuvent faire cela de diverses manières, entre autres en recommandant aux Etats membres de répandre l'enseignement de cette langue et en stimulant son emploi dans les relations internationales des peuples.

La pétition de l'ONU a été signée par 919 895 personnes individuelles, parmi lesquelles on trouve de nombreux chefs d'Etat, ministres ou parlementaires, des linguistes et des philosophes, des Prix Nobel, des hommes de science, des académiciens, des universitaires, des écrivains, des artistes, des instituteurs et des journalistes A part cela, la pétition est également soutenue par 3840 organisations groupant plus de 70 millions de membres. Et les souscriptions sont parvenues de 74 pays différents.

La nature ignorée

Consacré à la protection de la nature, un des derniers numéros de l'« Educateur » porte un titre général qui m'a paru heureux : « Nature, ô mal aimée ! »

Il y a plusieurs façons de mal aimer. Une des plus perfides, parce que ses répercussions ne se mesurent point, ne consiste-t-elle pas à ignorer le soi-disant objet de son amour ?

Connaît-il la splendeur du pointillé rouge des blancs pétales de la saxifrage à feuilles rondes ce propriétaire de week-end de montagne qui, la nuit venue, vide sa poubelle au virage de la Mauvaise Combe, dans le talus où elle abonde ?

S'est-elle jamais penchée sur la curieuse disposition des pièces florales de l'ancolie cette famille de pique-niqueurs qui la piétine en s'installant dans le pâturage boisé et qui y abandonne ensuite papiers gras et boîtes de conserves ?

Je pourrais multiplier les exemples, les étendre au règne animal et aux sites. Et je me pose cette question : Si, devenus grands, les hommes malmènent la nature ne serait-ce pas qu'enfants ils l'ont par trop ignorée ?

Loin de moi l'idée d'accabler l'école dont je dois rester le fidèle défenseur. Mais convenons qu'elle ne fait pas tout son possible pour apprendre à l'enfant à connaître et à admirer ce qui l'entoure, qu'elle ne cherche pas, par tous les moyens, à lui donner ce petit bagage de systématique sans lequel l'intérêt ne naît pas, sans lequel des progrès ultérieurs sont impossibles... C'est par là que la protection doit commencer : car connaître mène à aimer et aimer à protéger.

Et pourtant la mémoire des gosses est un champ si fertile, si vite ensemencé. J'en écoutais deux de huit ans à peine qui, il y a deux mois, discutaient d'un problème que j'ignorais, celui des chances de victoire de quelques grandes marques automobiles aux Vingt-quatre Heures du Mans. Quelle somme, plus ou moins digérée, de connaissances techniques ! Les mêmes gosses ont certainement, de plus, la mémoire encombrée du nom des vedettes de la chanson et des sports ! Les parents et l'école ont-ils tout fait pour orienter vers ce qui en vaut la peine, ces admirables possibilités de la mémoire enfantine ?

Je connais un petit Français, enfant d'un couple de jeunes artistes installés sous les toits de Paris. Son seul refuge, quand il n'est pas à l'école, c'est le Jardin des Plantes proche de son domicile. Il montre une remarquable mémoire pour tout ce qui concerne les plantes, les animaux, les minéraux, les cristaux, les fossiles. A huit ans il en parle avec un intérêt passionné, en observateur amoureux.

Nous avons, plus que lui, la chance de vivre près de la nature. Sachons en profiter.

Ad. Ischer

En marge de la Semaine vaudoise de la déficience mentale

(7 au 15 octobre 1967)

On a pu faire gagner plus de lumière à des esprits qu'on croyait éteints, plus de capacité à des membres qu'on croyait perdus ; et ce « plus » même s'il est infime, il est immense quand on part de rien et quand c'est la qualité d'homme qu'il s'agit d'établir.

Conclusion d'une étude de la revue « Esprit »

Trois pour cent de la population souffre d'un retard mental plus ou moins marqué, cela fait 14 000 handicapés dans le canton de Vaud.

La cause de l'arriération est le plus souvent une maladie de la mère au cours de la grossesse, un accident au moment de l'accouchement, une affection postnatale (encéphalite ou autre) etc. Tous les milieux sont touchés.

La déficience mentale peut aller du simple retard à l'arriération profonde, mais il faut savoir que 5 enfants sur 6 sont éducables au moins dans une certaine mesure.

Il existe déjà pour ces enfants :

L'Office médico-pédagogique. Sous son égide, une équipe de médecins et de psychologues a ouvert, 22, avenue de la Gare, à Lausanne, une « Consultation de la déficience mentale ».

Quarante-cinq classes de développement.

Un service éducatif itinérant (visites à domicile).

Des centres éducatifs.

Une quinzaine d'internats privés ou subventionnés dont la plupart des pensionnaires sont des enfants de parents domiciliés hors du canton. Les places vacantes sont rares et les tarifs souvent élevés.

Pro Infirmis qui assume des parrainages.

L'Assurance-Invalidité (AI).

Il leur faut encore :

Des jardins d'enfants donnant aux plus petits l'éducation **spécialisée précoce** indispensable à leur développement.

Des centres éducatifs pour les cas les plus profonds.

Une prolongation de la scolarité. Les problèmes les plus aigus se posent lorsque les handicapés ont dépassé l'âge scolaire.

Une recherche scientifique toujours plus poussée.

Des éducateurs spécialisés en très grand nombre.

Des ateliers protégés où les adolescents travailleraient de façon permanente dans des conditions qui favorisent leur épanouissement.

C'est pourquoi l'Association vaudoise des parents d'handicapés mentaux organise la Semaine vaudoise de la déficience mentale.

Cette campagne a pour buts :

D'informer le public d'une manière générale sur les problèmes posés.

De trouver des fonds pour la création d'un home-atelier d'occupation pour les déficients moyens et graves.

Grâce à la presse, à la radio, à la télévision tous les milieux seront atteints. Les Eglises, les organisations de jeunesse, le monde du commerce, les sociétés sportives ont donné un large appui.

En ce qui concerne les écoles, ce mois même, une émission scolaire est consacrée à ce sujet.

Si chacun d'entre nous voulait bien consacrer, dans sa classe, quelques minutes d'entretien avec ses élèves à ce délicat problème et sous la forme la plus appropriée à l'âge des élèves, essayer ainsi de combattre les préjugés tenaces des enfants normalement doués vis-à-vis de leurs camarades handicapés...

Ne serait-ce pas la meilleure contribution de l'école vaudoise à ce grand mouvement de solidarité !

C. C.

De la dignité et de la valeur des plus pauvres

« Un riche, ça n'est jamais qu'un pauvre qui a de l'argent. »

Une proposition, une simple phrase relevée je ne sais trop où m'avait frappé il y a quelques années et j'y suis souvent revenu. La voici : « N'oublions jamais le caractère sacré de la personne et la valeur absolue et mystérieuse de sa dignité, même chez les plus défavorisés ».

Nous sommes tous influencés profondément (que nous le voulions ou non) par les idées et les pensers de notre siècle et sa nouvelle échelle de valeur : il est entendu par exemple pour la majorité qu'un élève intelligent vaut plus qu'un élève moyen (alors qu'en fait il doit plus), un secondaire qu'un primaire, qu'un universitaire appartient de droit aux élites. Et ainsi de suite...! Dit en passant, il faut se méfier comme de la peste « des choses qui vont de soi ». Elles axphyxient l'être intérieur. Elles suppriment « la question » qui nous définit et nous fait vivre. Hors la foi, de quoi sommes-nous assurés ?

Il me souvient de la piètre estime que nous, élèves du Collège classique, petits morveux et prétentieux que nous étions, nourrissions à l'égard de ceux du Collège scientifique et ce n'était pas les professeurs qui nous contredisaient, bien au contraire. Nous faisions du grec et du latin n'est-ce pas... L'inflation intellectuelle, les conséquences qu'elle suppose, les prétentions qu'elle engendre, cette inflation marque durement notre temps. Péguy a dit quelque part qu'il n'existe aucun règlement qui interdise à un intellectuel d'être un imbécile et Beaumarchais me plaît lorsqu'il affirme qu'il aime les paysans parce qu'ils ne sont pas assez instruits pour raisonner de travers.

La plus grande de mes difficultés, avant qu'on ne m'autorisât à monter à La Fosge, était que ma classe se trouvait à côté même du Collège secondaire. Il n'y eut guère de semaines où je ne fus appelé à régler un conflit entre mes élèves et certains collégiens. Ces intelligents d'une caste très supérieure prouvaient leur qualité en tournant mes élèves en ridicule. Eh ! bobet, crétinus, t'as oublié ta cervelle au vestiaire... et j'en passe (Péguy a dit, dans « Notre Jeunesse » je crois, que la question sociale était d'abord une question d'honneur ; c'est bien cela en effet).

Ce racisme (car en fait ç'en était un), cette prétention des nantis, cette forme détestable de ségrégation, était parmi les choses capables de me mettre hors de moi. Il n'était rien d'autre qu'une semence d'irrespect, un premier pas dans la lutte des classes, un recommencement de l'éternel procès que les puissants font aux faibles et qui a trouvé son expression extrême dans les horreurs du nazisme qui cultiva le mépris comme personne ; et tout mépris ou haine enseignée ou simplement tolérée conduit au crime, à la guerre et au

génocide. Ah ! la toise « aryenne »... (et la dureté de notre cœur fait qu'il y a toujours un tant soit peu de cela en chacun de nous). Ainsi avons-nous à nous rappeler sans cesse que l'homme ne tire pas sa dignité de ses qualités (ou de ses seules vertus), mais de son essence même.

De plus au cours de dix années passées avec des débiles et des caractériels, il m'a été donné d'aller de découvertes en découvertes et de trouver souvent les plus étonnantes richesses chez des êtres dont l'école disait en fonction des critères intellectuels qu'elle a fait siens, qu'ils étaient des incapables. J'ai parlé d'ailleurs de plusieurs d'entre eux dans mes « Notes de Travail » et quelques-uns ont gardé peut-être le souvenir de François et Philippe, ces ignares qui savaient tout faire, pour n'en citer que deux. Rien je pense ne saurait rendre un éducateur plus heureux que cette découverte de l'intelligence des ignares, de la richesse des pauvres, de la force des impuissants. Et c'est nous, souvent, qui sommes insuffisants et incapables d'appréhender le meilleur, le plus précieux, ce noyau impérissable que chacun porte en soi. Comme il existe des sons inaudibles (que le dernier des bâtards de chien perçoit et nous pas), il est chez le plus misérable des filons inexplorés, des richesses qui jamais ne seront exploitées, des pouvoirs sans emplois. Parce que «l'intelligent» est toujours tenté de se référer à un système qui régit sans nouveauté sa pensée, à une échelle de valeurs qui satisfait même inconsciemment sa vanité. (Ce qui complique les choses est que les enseignants furent toujours ou presque de bons élèves). Il faut être pauvre pour aller vers les déshérités, ou ceux que nous jugeons de prime abord comme tels.

Nous avons à nous examiner sans indulgence pour savoir le regard que nous portons sur eux. Ceux qui croient savent bien que Christ a donné ses lettres de noblesse à tout ce qui est mal aimé, faible et nu. Il a aimé les plus petits d'entre nous. Il faut savoir, pour enseigner, la règle des Franciscains qui demande de « N'avoir jamais personne au-dessous de soi ». C'est là une position de force et de vérité. (Méfions-nous de tous ces gens bien qui ne cessent de se pencher sur les autres et les problèmes, et finissent par ne plus voir que leurs pieds). La charité suppose essentiellement le plain-pied.

Loin de moi pourtant l'idée de mépriser l'intelligence telle que nous la connaissons. C'est un don royal entre tous, mais pour autant seulement qu'elle nous ouvre les yeux sur la relativité même, sur la précarité de nos positions et de nos prétentions, sur nos limites, enfin sur ce qu'elle devient, cette intelligence, lorsqu'elle chemine avant l'amour. Non régie, contrôlée en quelque sorte par lui, elle peut se muer en une sorte de monstre dangereux et malfaisant. Notre intelligence nous engage, elle fait de nous des responsables à l'égard d'abord de ceux qui ont reçu moins de ces « talents » que nous disons les plus importants.

J'aime relire le récit des Evangiles où Christ, à la demande des disciples qui voulaient savoir qui d'entre eux était le plus grand, prit un petit enfant (quoi de plus faible qu'un enfant) et le plaça au milieu d'eux. Je peux dire à mon tour que les plus petits, les plus douloureux, les plus déshérités d'entre eux m'ont souvent enseigné et montré et de façon merveilleuse qu'il y avait d'autres vertus que les nôtres, d'autres formes de pouvoir et aussi d'autres chemins.

Daniel Courvoisier.

La collaboration entre parents et maîtres dans l'éducation des enfants inadaptés

Le problème des relations entre l'école et la famille est actuel. Il prend une forme et une acuité toutes particulières quand il s'agit de **rééducation**, cela d'autant plus que nous vivons une époque où l'on s'efforce d'améliorer les institutions existantes et d'en créer de nouvelles en faveur de l'enfance déficiente.

De toute évidence, la question est complexe. Elle conditionne, en premier lieu, l'attitude de l'instituteur à l'égard des parents, s'il veut obtenir la confiance et la coopération indispensables au succès d'une action éducative délicate. Mais de nos jours, elle implique aussi — chez l'éducateur de tout degré, chez le législateur, dans l'opinion publique en général — une optique sociale nouvelle, des habitudes à faire naître, des initiatives à prendre, des organismes à fonder.

Dans cet article, notre intention est nécessairement restreinte. Nous n'avons nullement la prétention de définir l'éthique de la société moderne devant les problèmes que pose la déficience mentale. Nous n'avons pas davantage le dessein d'éclairer les grands aspects concrets de la question : besoin pressant d'un équipement accru en institutions spécialisées, nécessité d'une coordination meilleure de tous les services qui œuvrent au profit des enfants en difficulté.

Notre but est plus modeste. Nous nous bornerons à examiner les rapports entre parents et maîtres, sous l'angle de l'adaptation scolaire. Nous évoquerons les conditions d'un recrutement satisfaisant de nos classes « spéciales », et tâcherons de définir quelques modalités d'une collaboration efficace de la famille et de l'école.

Les aléas du dépistage familial

Le recrutement des classes spéciales est lié assez étroitement aux rapports entre les parents et l'école. Il exige que les familles acceptent de confier à ces classes, en temps opportun, tous les enfants qui en relèvent, et ceux-là seuls.

On constate d'emblée que si la question est devenue aujourd'hui très technique — nécessité d'un diagnostic précis — elle n'a pas perdu pour autant ses aspects strictement moraux.

Une bonne orientation scolaire exige une connaissance suffisante de l'enfant. Or cette connaissance ne peut être unilatérale ; elle devrait trouver ses sources non seulement chez le médecin, le psychologue et le maître, mais aussi dans l'entourage familial.

La difficulté surgit du fait que la connaissance objective de l'enfant n'est souvent possible que de l'extérieur, c'est-à-dire par ceux qui ne sont pas impliqués affectivement dans l'affaire.

Est-ce à dire que les pères et les mères, même les plus intelligents, même les plus avertis, ne connaissent pas véritablement leur propre enfant ?

Aucune réponse absolue à cette question.

Il est des familles très attentives à l'éveil et à l'évolution d'une personnalité enfantine ; il est des parents très tôt émus par les symptômes d'une anomalie, profondément conscients de leurs responsabilités, douloureusement soucieux de compléter leur connaissance du cas par une documentation qu'ils recherchent dans des livres ou auprès de spécialistes.

Mais il est aussi des familles peu clairvoyantes, dans lesquelles l'enfant n'est ni connu, ni compris, ni même

aimé comme il devrait l'être. On sait que si le manque d'affection est traumatisant, l'excès d'amour, manifesté par une sollicitude intempestive, peut, lui aussi, être débilitant et néfaste.

Il naît des enfants déficients dans toutes les classes sociales. La maladie et l'accident peuvent survenir dans les familles les plus saines, les plus dignes, les plus cultivées, les plus favorisées au point de vue matériel et spirituel. Il n'en reste pas moins que la majorité des enfants constitutionnellement déséquilibrés, ou désadaptés par les circonstances ambiantes, vivent dans des milieux où la carence éducative est chronique. L'expérience montre que cette carence est souvent due aux contraintes du travail professionnel, aux mauvaises conditions de logement, aux servitudes de la famille nombreuse. Elle peut provenir de l'inintelligence des parents, de leur inconscience, de leur incurie, de leur désunion, voire de leur propre désordre psychique ou de leur immoralité foncière.

Si, dans les « bons » milieux familiaux, il arrive souvent que l'amour-propre ou l'amour tout court aveuglent les pères et les mères dans l'appréciation des possibilités de leurs enfants, le risque d'illusion et d'erreur est encore plus grand dans les familles où l'on est peu conscient des problèmes qui se posent et des devoirs qui en sont le corollaire. C'est la raison pour laquelle, en fait, l'on ne peut compter que très partiellement sur les parents pour poser le diagnostic qui permettra une orientation scolaire judicieuse de l'enfant inadapté.

Les difficultés de l'orientation scolaire

Quel que soit son milieu familial, l'enfant a, dès son entrée à l'école, des chances d'être désormais jaugé avec une perspicacité plus aiguë et une objectivité plus grande.

Il y a tout d'abord le dépistage empirique par le maître qui, au vu du comportement et des acquisitions scolaires, ne tarde pas à suspecter chez tels de ses élèves le retard intellectuel ou des anomalies caractérielles. Les examens annuels, souvent décriés, ont du moins l'avantage de permettre une sorte de recensement périodique des aptitudes ; ils fournissent quelquefois la matière à d'utiles statistiques.

Mais de nos jours, les maîtres ne sont plus nécessairement les seuls responsables du dépistage et du diagnostic des cas scolaires difficiles. Médecins et psychologues, pédiatres et neuro-psychiatres, infirmières visitantes et assistants sociaux contribuent au portrait objectif de l'enfant et à l'esquisse du programme d'éducation adéquat.

Le diagnostic établi conclut fréquemment au transfert de l'élève dans une classe de développement (appellation vaudoise). Une telle décision, quelque motivée qu'elle soit, se heurte souvent à de grandes difficultés. Nous laisserons de côté dans cet article — nous l'avons dit déjà — les aspects du problème relatifs à notre équipement, encore insuffisant en classe et en institutions spécialisées (il nous manque à vrai dire surtout des ateliers « protégés » pour les cas post-scolaires) ; nous nous contenterons d'étudier les réactions que manifestent les parents lorsqu'ils s'entendent dire que leur enfant est un élève pour la classe spéciale.

Car, hélas ! il ne suffit pas toujours d'éclairer la famille sur l'enfant ; encore faut-il qu'elle accepte l'orientation proposée. Il existe des parents qu'on ne parvient pas à persuader de l'efficacité de l'enseignement dans les classes où l'on s'occupe des cas particuliers. Les autorités scolaires et le corps enseignant connaissent bien ces attitudes de refus catégorique. Au préjugé toujours très défavorable à l'égard de la classe pour « les fous, les idiots et les vicieux », s'ajoutent toutes les illusions qu'on nourrit sur le niveau intellectuel et d'équilibre mental de son propre enfant. On avance la menace de la contagion et de l'absence d'émulation. On manifeste des craintes pour l'avenir social et professionnel de celui qui portera l'étiquette peu glorieuse d'ancien élève de classe spéciale.

Il y a aussi, plus rare mais très émouvant, le cas de la famille dont l'enfant est mentalement trop infirme pour être accepté parmi les élèves simplement retardés. Certains parents s'accrochent longtemps, de manière farouche, à l'espoir d'une éducabilité « scolaire », alors que l'état de leur fils ou de leur fille exige une institution encore plus spécialisée que ne l'est la « classe de développement ». Il nous est arrivé de nous sentir douloureusement impuissant devant un devoir de persuasion : faire admettre à un père ou une mère, sans user d'arguments trop cruels, que placer leur enfant dans une classe même spéciale serait à la fois inefficace et illégal.

Nous devons parfois aussi opposer un refus à des familles qui demandent de maintenir en classe de développement un enfant de plus de seize ans. Sauf circonstances exceptionnelles, la présence trop prolongée d'un élève dans une classe spéciale officielle est inutile pour l'adolescent lui même, parfois dangereuse pour ses camarades plus jeunes.

La nécessité d'une meilleure information publique

Nul doute que ces difficultés ne dépassent le problème des relations entre l'école et la famille. Elles touchent à celui d'une information et d'une éducation générales du public, lesquelles impliquent une action de longue haleine.

Une campagne qui aboutirait à mieux éclairer la société sur le problème de la déficience mentale ne serait certes pas une panacée. Il semble cependant indéniable qu'une meilleure compréhension des faits par le public contribuerait à écarter certains obstacles, en particulier ceux qui découlent de la psychologie des parents.

Malheureusement, l'information et l'éducation du public est une tâche très ingrate. Soit qu'on organise des causeries familières, qu'on fasse paraître des articles dans les journaux, ou qu'on édite des brochures documentaires, on éprouve toujours quelque peu le sentiment de prêcher des convertis ; ce n'est certes pas inutile, mais c'est insuffisant. Dès lors, comment atteindre, parmi les parents, ceux qu'il faut hélas ! classer dans les inconscients, les indifférents, les suroccupés, les méfiants, les résignés, les révoltés ? N'est-ce pas une gageure que de vouloir convaincre par des arguments communs des esprits aussi divers ?

Oui, dans une certaine mesure. Mais la difficulté ne doit pas être prétexte à jeter le manche après la cognée. Si la tâche est ardue, elle n'est pas nécessairement impossible.

Le rôle du corps enseignant primaire

Parallèlement à l'information générale de l'opinion publique, il y a une action plus circonscrite qu'il ne faut pas sous-estimer. Dans son secteur professionnel, le corps enseignant primaire peut beaucoup plus qu'il ne croit. Si certaines familles ne viennent pas à l'école, il doit aller à elles. Les observations du maître sur tel enfant (apathie, fatigabilité, agitation, timidité, taquinerie, gaucherie, cruauté, etc.) justifient de sa part l'intiative d'une entrevue avec les parents. Il n'est pas question de dénoncer avec brutalité ces déficiences ;

pas davantage de dispenser d'emblée des conseils impératifs. Il s'agit d'abord de témoigner aux parents un intérêt discret et sincère pour leur enfant, de créer un climat propice à une collaboration ultérieure. Rien de plus précieux, d'ailleurs, que la connaissance de toutes les conditions de vie d'un écolier pour inspirer au maître une attitude et un action bénéfiques. Toutes les informations recueillies sur l'état de santé de l'élève, sur la composition de la famille, sur l'atmosphère qu'il y respire, sur le comportement qu'il y manifeste, sont indispensables à l'instituteur qui doit entreprendre une éducation difficile. Or le corps enseignant n'obtiendra ces renseignements qu'en échange de ses propres marques d'intérêt ; sa position devant la famille doit en conséquence être inspirée par une généreuse compréhension humaine, mais soutenue aussi à beaucoup de diplomatie et de finesse psychologique.

Si un jour vient où l'on doit conseiller aux parents le transfert de l'enfant dans une classe de développement (ou dans une institution spécialisée), une telle proposition sera d'autant mieux acceptée qu'il y aura eu précédemment liaison, confiance et concordance de vues entre la famille et le maître primaire. Nous voyons dans cette collaboration le meilleur moyen de faire comprendre aux parents où se trouve le véritable intérêt de leur enfant.

La liaison éducative entre parents et maîtres spécialisés

Une collaboration entre les maîtres et les parents est utile au progrès de tout enfant dès son entrée à l'école. Elle est encore plus essentielle quand l'élève a dû être placé dans cette sorte de clinique qu'est la classe de développement. Comment, dès lors, faire des parents — si possible de tous les parents — non seulement des témoins attentifs, mais de véritables collaborateurs de l'œuvre éducative ?

Nous l'avons dit déjà : il est malheureusement des cas où même l'adhésion tacite fait défaut, à plus forte raison l'assistance active.

Le maître devra en premier lieu susciter et entretenir chez les parents la conviction que l'enfant admis dans une classe de développement bénéficie d'**une chance nouvelle.** L'enseignement spécialisé, en s'adaptant aux possibilités personnelles de chacun, favorise mieux l'épanouissement de l'élève. Alors que dans une classe primaire normale, à l'effectif nombreux, au programme imposé, aux exigences uniformes, le débile ne peut guère progresser — dans une classe spéciale, en revanche, il va pouvoir se développer par une activité située à son propre niveau et accordée à son rythme personnel.

Mais ce genre de raisonnement ne suffit pas toujours à panser la blessure d'amour-propre de la famille, ni à calmer toutes ses inquiétudes pour l'avenir de l'enfant. Certains parents demeurent longtemps insensibles à de tels arguments. Que cela ne soit pas une raison de rompre tout contact avec eux ! Le corps enseignant ne doit pas se laisser déconcerter et rebuter pas les idées préconçues de ses interlocuteurs, si décourageantes soient-elles. Notre tâche de rééducateur consiste non seulement à réadapter à l'école ceux qui sont inadaptés, mais encore à s'accommoder de **toutes les circonstances familiales et sociales de nos élèves.**

En effet, les préjugés irréductibles de quelques parents ne sont pas les seuls obstacles auxquels se heurte, face à la famille, notre ambition éducative. Citons en guise d'exemples les problèmes qui naissent parfois des rapports entre les parents et les enfants : traumatismes psychiques dus à un foyer dissocié ; difficultés affectives de l'enfant adopté ; dépendance exagérée et manque de sens social du fils unique ; inhibition paralysante de celui qui est jaloux de ses frères plus jeunes ou plus doués ; charges matérielles excessives de l'aîné dans une famille nombreuse ; caractère sournois ou tendance à la fugue chez le pauvre gosse brutalisé, etc. Multiples et navrantes sont les carences et les erreurs éducatives de la famille qui doivent dicter au corps enseignant « spécial » des correctifs appropriés et des mesures de compensation.

S'il faut faire de tout parent un allié du maître, ce ne doit jamais être contre l'élève, si décevant et si « insupportable » que soit celui-ci. Pour ce faire, ne manquons aucune occasion d'intéresser la famille à l'activité scolaire de l'enfant. Il arrive que des parents d'abord découragés soient bientôt réconfortés, même émerveillés, par **ce que leur rejeton « sait faire ».** Dans d'autre cas, il faut attendre un certain temps pour que l'on puisse offrir le spectacle d'une acquisition tangible. Quoi qu'il en soit, le maître ne doit rien négliger de ce qui peut susciter une curiosité bienveillante. En collaboration avec les enfants eux-mêmes, lesquels se complaisent toujours à la préparation de «surprises», il organisera périodiquement une démonstration de tous leurs petits talents. L'exposition de travaux d'élèves est l'une des formes que peut prendre cette action, mais il en est sans aucun doute beaucoup d'autres que le bon sens, l'ingéniosité et le dévouement du maître lui feront découvrir et adapter aux circonstances : Noël, Fête des mères, anniversaire du père de famille, etc.

La confiance créée, il s'agit d'instaurer la véritable collaboration.

La condition première de toute coopération est qu'on se connaisse, c'est-à-dire qu'on se rencontre. Même quand la famille de l'enfant est intelligente et dévouée, il est rare que des relations s'établissent d'emblée entre le maître et **les deux parents**. En général, seul un des conjoints consent à des entretiens dont l'enfant fait l'objet, au cours desquels on se communique des observations sur son état de santé, son travail scolaire, ses activités préférées, son comportement social, etc. Or nous avons pu constater que la collaboration produit plus facilement les effets désirés quand le père et la mère acceptent de rencontrer ensemble l'instituteur, pour évoquer avec lui, amicalement, les problèmes que pose l'élève. Maîtres et parents découvrent alors les bienfaits de ces échanges confidentiels qui complètent leur connaissance respective de l'enfant, et qui peuvent éviter à chacun des tâtonnements, des déceptions ou des erreurs.

Quand l'écolier vit dans un milieu intellectuellement et socialement déshérédité, une telle découverte conjuguée est évidemment plus aléatoire. Il arrive que le maître doive faire preuve, pendant fort longtemps, de patience, de diplomatie et de dévouement, avant que ne s'amorce une collaboration susceptible d'épauler son effort éducatif. Nous savons par expérience ce que représente parfois de courage la moindre action entreprise dans une famille sinon hostile, du moins distante, méfiante, ou peu compréhensive. Mais nous avons aussi que le jeu en vaut la chandelle, quand nous obtenons pour l'un de nos élèves un peu plus de bien-être ou d'indulgence. Sans même parler des cas où nous éprouvons le sentiment d'avoir, par le moyen d'un pauvre enfant déséquilibré ou débile, régénéré chez des parents la droite raison et le sens du devoir.

Violette Giddey

L'atelier de calcul

« La parole ne sert à rien...
Pour que l'enfant arrive à combiner des opérations, qu'il s'agisse d'opérations numériques, d'opérations spatiales, il faut qu'il ait manipulé, il faut qu'il ait agi, qu'il ait expérimenté, non pas seulement sur des dessins, mais sur du matériel réel, sur des objets physiques, sur des points, sur des surfaces ».

Jean Piaget

Ces quelques phrases du professeur Piaget sont tirées d'un texte qui figure en première page de notre nouveau programme d'enseignement neuchâtelois, chapitre consacré à l'arithmétique. C'est dire que nous n'allons pas à la chasse aux citations inconnues qui nous donneraient bonne conscience. Pas besoin de couverture savante pour défendre notre travail : la bonne direction est officiellement précisée ; reste à trouver le chemin qui permettra de faire travailler selon ces directives.

La pédagogie est de moins en moins cet art, cette improvisation où la part de l'intuition et de l'invention était importante pour le maître qui voulait dispenser un enseignement vivant. La psychologie, science de la conduite, nous place devant certains impératifs. Nous retrouvons cette idée dans le dernier livre du professeur Muller : la psychologie dans le monde moderne (page 134) :

« Si singulier que cela paraisse, la pédagogie courante, celle qui est pratiquée dans la vie scolaire de l'immense majorité des écoliers contemporains, porte peu trace des progrès de la psychologie. On enseigne encore à peu près comme on le faisait au XIXe siècle, au début des machines à vapeur. Certes, on a quelque peu modifié **le contenu** de l'enseignement, on a étudié le vocabulaire fondamental des diverses langues scolaires, on a transposé quelques-uns des chapitres de mathématiques, on a cherché à rapprocher l'école de la vie en imaginant des centres d'intérêts, généralement réalistes, qui regroupent les diverses disciplines autour d'un même thème intéressant l'enfant. On avait bien effleuré le problème des méthodes dans la fameuse controverse de l'école « nouvelle » et de l'école « traditionnelle ». Mais la réforme portait surtout sur les conditions ambiantes, sur les motivations des écoliers. Elle n'atteignait pas l'acte même par lequel l'écolier apprend. C'est ici que la psychologie moderne vient provoquer la pédagogie à un renouvellement d'attitude ».

Cette introduction « théorique » était indispensable pour saisir l'importance de l'atelier de calcul qui permet justement de faire passer dans la pratique les rêves généreux des psychologues. Il ne s'agit pas d'un truc, d'une « combine » farfelue chérie par quelques excentriques de l'enseignement.

Nous savons précisément, depuis Piaget, qu'une des étapes du développement de l'intelligence sensori-motrice s'étend de 7-8 ans à 11-12 ans. C'est le stade des **opérations concrètes.**

Il est donc illégitime d'enseigner la notion de longueur, poids, capacité, surface ou volume en présentant ces notions sous forme d'une logique abstraite avant la fin de l'enfance car l'élève ne peut pas raisonner. Il alignera peut être avec dextérité toutes les transformations ou conversions qu'il aura été dressé à trouver par tel ou tel système mais il ne rattachera aucunement ces notions à des situations concrètes. Faites-en l'expérience et demandez donc à un élève de 11 ans, issu d'une bonne école traditionnelle, de vous délimiter 2 dm entre ses deux index, d'estimer en dam la longueur du préau, d'indiquer combien de verres on peut remplir avec 1 litre de sirop, de préciser le nombre de secondes qu'il faut pour écrire 10 lignes, etc...

L'atelier de calcul permet de concrétiser ces notions avant de les faire passer dans des opérations plus formelles. Il s'agit de 30 bandes enseignantes qui s'adaptent à la boîte enseignante, brevet Freinet. Disons tout de suite que la série complète des bandes revient à Fr. 45.— et que la boîte coûte Fr. 5.—. Il faut disposer de deux jeux complets pour une classe de 25 élèves et au moins d'une vingtaine de boîtes si on ne veut pas trop souvent devoir changer de bande pour passer le matériel d'un groupe d'enfants à l'autre.

La bande No 1, c'est la liste de matériel que vous rassemblerez pour équiper votre atelier. Il faudra ranger méthodiquement chaque objet si vous voulez maintenir l'ordre dans votre classe et pour que les enfants trouvent rapidement ce dont ils ont besoin. Ils comprendront vite cela mais il sera préférable de désigner un responsable pour cette surveillance quotidienne. La bande No 1 vous proposera d'entasser 6 ou 7 harasses. Vous aurez ainsi de grands casiers que vous dissimulerez par un rideau.

Nous avons procédé différemment et construit un meuble en novopan. Il a l'avantage d'offrir un grand plateau sur lequel les enfants peuvent facilement travailler.

Dimensions du meuble :	longueur :	1 m 35 cm
	largeur :	90 cm
	hauteur :	82 cm

Dans ces dimensions, ce meuble nous a coûté Fr. 96.— de bois. D'un côté, vous pourrez aligner toute une série de cartons à souliers remplis de graines, cailloux, bouchons, sable, pommes de terre, haricots secs, pincettes, outils, ouate, ficelle, petites boîtes, pâte à modeler, etc, etc.

De l'autre côté du meuble, on trouve les mêmes casiers. Vous y rangerez les balances, les bouteilles de toutes formes, les verres, les bocaux, les boîtes de conserve, les chiffons, les mesures de capacité, des poids, etc, etc.

Programme de l'atelier de calcul

Bande No 1 : liste du matériel
Bandes No 2 à 5 : mesures de longueur
Bandes No 6 à 9 : les poids
Bandes No 10 à 12 : les capacités
Bandes No 13 à 17 : mesures du temps
Bandes No 18 à 21 : la monnaie
Bandes No 22 et 23 : les figures géométriques
Bandes No 24 et 25 : la température (graphiques)
Bandes No 26 à 30 : les fractions.

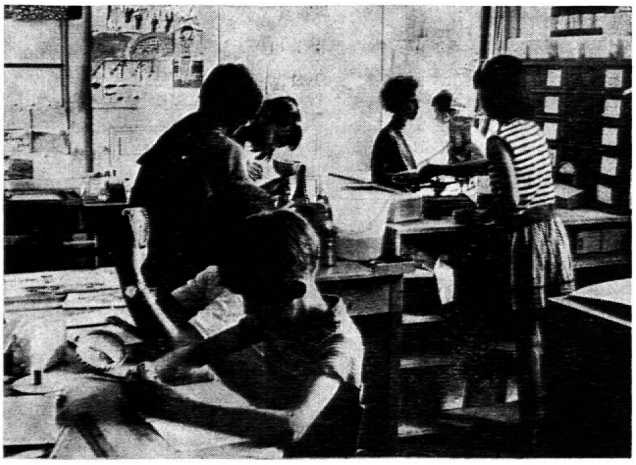

Une liste détaillée du programme de chaque bande peut être obtenue auprès du soussigné, collège de Serrières à Neuchâtel ou auprès de la Guilde de Travail à Lausanne, 18 rue Curtat.

Quand travailler à l'atelier de calcul ?

Il ne sera pas aisé d'organiser simultanément le travail d'atelier pour 25 élèves. Il faut donc diviser la classe en deux groupes. Le premier groupe comprend 12 à 16 élèves et travaillera à l'atelier. Comme ces bandes se font toujours à deux, vous aurez 6 à 8 équipes que vous pourrez laisser travailler seules en classe, dans le préau, dans un corridor ou auprès d'une fontaine. Il faudra les conseiller parfois, peut être les aider mais les bandes sont ainsi faites que notre présence n'est pas indispensable. Vous pourrez vous occuper de l'autre moitié de classe qui travaillera en géographie (constructions de maquettes, croquis) fera de la peinture, du modelage ou tirera et illustrera votre journal de classe.

Le deuxième après-midi : changement des groupes. Notons que vous aurez organisé ce travail pour un après-midi entier, si possible deux par semaine, et que le travail risque fort de se prolonger jusqu'à 17 ou 18 heures, sans y contraindre les enfants.

Une rquipe peut très bien commencer la série des bandes de poids ou de capacité pendant que d'autres élèves font connaissance avec les mesures de longueur. Avec deux séries complètes de bandes, cette répartition est inévitable. Il est évident qu'il faudrait immédiatement tirer profit des connaissances acquises. Il serait regrettable et absurde de proposer à un élève des problèmes sur les mesures de longueur alors qu'il vient de terminer les bandes d'atelier sur les capacités ! Vous pouvez alors lui faire travailler le chapitre du livre officiel consacré à cette notion. Votre travail sera plus aisé si vous disposez de fiches autocorrectives, ou mieux, des bandes de calcul de l'Ecole Moderne. Le tableau ci-dessous vous donne le programme de celles qui doivent être travaillées après chaque série à l'atelier.

Atelier	Bandes de calcul
2 — 5	32. 33. 34. 35. 41.
6 — 9	34. 40. 43.
10 — 12	31. 36. 37. 38. 42.
13 — 17	81. 82. 83. 84. 85. 86. 87.
18 — 21	44. 45.

Il faut encore savoir exactement où en est chacun dans son travail. Vous établirez un planning général de 30 colonnes (30 bandes) et de 25 lignes (25 élèves). Chaque élève ombrera de couleur la case correspondant à la bande terminée. Un simple coup d'œil donnera ainsi la situation d'ensemble et l'organisation du travail en sera simplifiée.

Précisons qu'un montage audiovisuel (bande enregistrée et 80 diapositives) illustre clairement ce travail d'atelier. La Guilde de Travail se fera un plaisir de la présenter à toute organisation qui en fera la demande.

Que dire encore ? qu'il faut faire confiance à ses élèves, les laisser aller à leur rythme. Ils trouveront cette activité éducative plus passionnante que leurs jeux. Vous les verrez rester au travail pendant les récréations et bien au-delà de l'heure de sortie...

Vous aurez peut-être des ennuis avec votre concierge ou votre administration scolaire parce que la classe deviendra ce chantier qu'elle doit être ! Renvoyez alors les mécontents ou les récalcitrants à la lecture de Piaget. Il est des objections dont la futilité ne devrait même pas nous faire hésiter si nous voulons une école intelligente et éducative.

M. Robert.

Merci, mon adjudant !

*Course annuelle de la classe supérieure de G***.*

Nous descendons les Schœllenen à pied. Arrêt - pique-nique sur la terrasse du restaurant au pont du Diable...

« Départ dans cinq minutes. Deux élèves rendent les bouteilles vides et ramassent les papiers... Prêts ? »

Un sous-officier instructeur à Andermatt, l'adj. Eggen pour ne pas le nommer, se lève de la table où il prenait le café avec trois collègues :

«Sind Sie der Lehrer ?... Au nom de mes camarades, je viens féliciter vos élèves de leur bonne tenue. Nous voyons des dizaines de classes s'arrêter ici. Enfin en voilà une qui fait preuve de civilité et part sans laisser le sol jonché de détritus ! »

Il ouvre son porte-monnaie, sort un billet de cent francs. Impossible de le refuser, il revient deux fois dans ma poche. Je demande à notre mécène de répéter à la classe, toujours en allemand et pas trop vite, ce qu'il vient de me dire. La troisième année a compris, les autres devinent.

En ce moment deux bouteilles de « La Côte » sont en route pour Andermatt, — chacun a tenu à signer la lettre les accompagnant.

L'école n'est rien sans son côté éducatif. J.-P. A.

Ric Berger

La contrée de Rolle

Continuant sa série de monographies sur les divers aspects de la patrie vaudoise, Ric Berger présente aujourd'hui une excellente étude sur Rolle et son district [1]. Nous la recommandons tout particulièrement aux collègues de la Côte, qui y puiseront une moisson de détails précis et richement illustrés sur toutes les caractéristiques de leur région. Notes historiques, voire archéologiques, données héraldiques, coutumes et traditions locales, anecdotes naïves ou plaisantes s'y succèdent en un charmant entrelacs de textes courts et de croquis à la plume.

Une nouvelle réussite de l'artiste morgien, qui devrait figurer dans chaque classe de la belle contrée vigneronne.

[1] Librairie de la Côte, Rolle. Prix : 13 fr. 50.

P.-S. - Signalons à ce propos l'Exposition Ric Berger ouverte à Morges, Grande Salle de Seigneux, face à l'église, les quatre samedis et les 5 dimanches d'octobre, de 14 à 18 h.

Le Wat a une bonne longueur d'avance

Il s'est en effet classé en tête lors d'un test réalisé récemment dans le canton de Genève et qui constitue, à notre connaissance, une expérience unique en Suisse, en matière d'acquisition de matériel scolaire.

Le Service de la recherche pédagogique du Département de l'instruction publique genevois, dirigé par le Professeur S. Roller, a mené une étude visant à déterminer l'instrument d'écriture qui devait être remis aux écoliers.

Une vaste expérience, portant sur une année entière et sur des élèves de différentes classes, a prouvé que l'utilisation du stylo entraînait une amélioration très nette de l'écriture des élèves.

Pour réaliser cette expérience, on a constitué quatre groupes d'élèves, dont trois se virent attribuer des stylos de l'une des trois marques à examiner, alors que le quatrième servant de groupe témoin – continuait d'écrire à la plume d'acier. Quelque 800 élèves, appartenant à des groupes composés chacun de deux classes allant de la 3e (début de l'enseignement de l'écriture liée) à la 6e année, furent ainsi testés.

L'expérience faite par le Service de la recherche pédagogique comprenait:

1) deux tests d'écriture, l'un prévu pour le début, l'autre, pour la fin de la période d'essai;

2) un questionnaire détaillé, destiné aux maîtres des classes testées;

3) un questionnaire à l'intention des élèves.

On a accordé une attention particulière aux résultats des tests permettant d'évaluer la qualité de la calligraphie, en ce qui concerne la propreté et la rapidité d'écriture.

Les stylos eux-mêmes ont été soumis à un examen approfondi sur le plan technique. C'est ainsi que les experts responsables se sont penchés plus particulièrement sur les caractéristiques suivantes: système de remplissage, régularité du débit d'encre, sûreté en matière de taches, possibilités de réparation, largeur de la plume, qualité de la plume, du capuchon et de l'agrafe, rentabilité, faculté d'utilisation par les gauchers, qualité d'écriture sur différentes sortes de papier, etc.

Pour chacune des quatre plumes examinées, les experts ont dû répondre à un total de 77 questions assorties de notes pouvant s'élever à un maximum de 308 points.

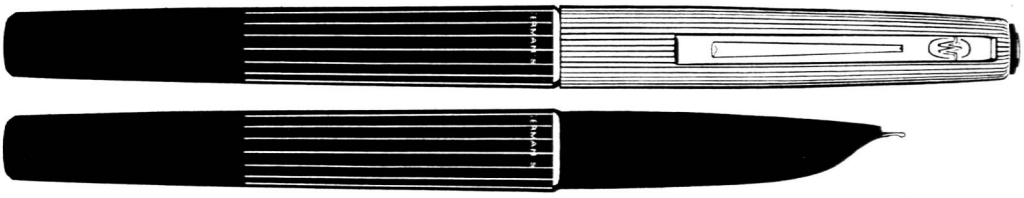

Lors de ce vaste test scientifique, le stylo qui s'est placé en tête, avec une bonne longueur d'avance, est le WAT de Waterman. En effet, les classes qui avaient utilisé, pendant plusieurs mois, des stylos WAT ont présenté, à la fin du test, les cahiers les plus propres et les mieux tenus.

Le WAT **ne peut absolument pas** faire de tache!

Grâce à sa révolutionnaire cartouche capillaire, le WAT a été considéré comme le stylo le plus économique; en effet, l'encre ordinaire est plus de **dix fois moins chère** que l'encre en cartouche!

Un point également très apprécié: Le WAT peut être réparé par le maître lui-même, car **les quatre pièces qui le composent sont toutes remplaçables** et vendues séparément!

Nous sommes très fiers des résultats obtenus lors de ce test.

Dès la rentrée des classes d'automne 1966, les autorités scolaires genevoises ont fait distribuer des stylos WAT à tous les élèves de 3e année. Il en sera de même, à l'avenir, pour tous les élèves de 3e année, et ainsi, peu à peu, tous les écoliers du canton de Genève écriront avec le WAT.

Nous tenions à vous informer des résultats hautement satisfaisants de ce test.

Wat de Waterman

WAT,
le seul stylo d'écolier
à cartouche capillaire,
qui ne tache pas

JiF S.A., Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
tél. 051/521280

Chouette!

La lecture fouillée du mois...

(Un jeune naturaliste a capturé un hibou petit-duc et l'amène chez lui).

Il s'installa dans un panier, dans mon cabinet de travail, *et fut baptisé Ulysse.*

Dès le début, il se révéla être un oiseau d'une grande force de caractère, avec lequel il ne fallait pas badiner. *Bien qu'il eût tenu à l'aise dans une tasse à thé, il ne manifestait pas la moindre crainte et attaquait n'importe quoi et n'importe qui, quelle que fût sa taille. Comme nous devions nous partager la pièce, je pensai qu'il serait bon pour Roger et lui de se lier d'amitié et, dès que le hibou fut installé, je fis les présentations. Roger était depuis longtemps* résigné *à* cohabiter *avec les divers pensionnaires qu'il m'arrivait d'adopter. Agitant la queue avec* affabilité, *il s'approcha d'Ulysse, qui, accroupi sur le sol, le regardait sans* aménité. *Roger perdit un peu de sa confiance. Ulysse continua de le regarder fixement, comme s'il voulait l'*hypnotiser. *Roger s'arrêta, l'oreille basse, et me jeta un coup d'œil interrogateur. Je lui ordonnai sévèrement de poursuivre ses avances. Avec une* nonchalance feinte, *il contourna le hibou, mais Ulysse fit* pivoter *sa tête sans le quitter des yeux. Roger, qui n'avait jamais vu un animal regarder derrière lui sans se retourner, parut* interdit. *Après un moment de réflexion, il* opta *pour une approche enjouée. Il s'aplatit sur le ventre, mit sa tête entre ses pattes et rampa lentement vers l'oiseau en* geignant *doucement et en agitant la queue. Lorsqu'il fut tout près d'Ulysse, il commit une erreur* fatale : *allongeant sa tête laineuse, il se mit à flairer l'oiseau avec intérêt. Or, si Ulysse pouvait supporter bien des choses, il n'avait aucune envie d'être reniflé par un chien. Il baissa ses paupières, fit claquer son bec, s'envola et atterrit sur le museau du chien où il enfonça des* serres *aussi aiguës qu'un rasoir. Roger, avec un hurlement de douleur, se débarrassa de l'oiseau et fila sous la table. Aucune* cajolerie *ne l'en fit sortir avant qu'Ulysse eût regagné son panier.*

Gérald Duriell
Traduit de l'anglais par Léo Lack
Féerie dans l'île — La Guilde du Livre, Lausanne

QUESTIONNAIRE

1. Quels sont les personnages de ce texte ?
2. Quelle expression indique la taille du hibou ?
3. Délimite le fragment de texte qui décrit les avances de Roger.
4. Dresse la liste des avances de Roger. En face, note chaque réaction d'Ulysse.

Tu diras :

— Roger s'approche en agitant la queue.	— Ulysse le regarde sans aménité.
— Roger...	— Le hibou...

5.
a) Choisis dans la liste suivante les adjectifs qui pourraient qualifier le chien ? le hibou ?
réticent — réservé — aimable — amène — obéissant — fier — affable — intraitable — bon enfant — hautain — confiant — agressif.
b) Lequel a un caractère de chien ?
6. Quel est le trait de caractère essentiel de l'oiseau exprimé au début du texte ? Se confirme-t-il par la suite ?
7. Pourquoi Ulysse vise-t-il le museau ?
8. Choisis le meilleur titre : Ulysse et Roger — Un mauvais coucheur — Une amitié est née — Présentations difficiles — Brève rencontre — Le chien et le hibou — Un sale petit hibou ! — Drôle de drame — Une amitié rompue — On ne badine pas avec l'amour.

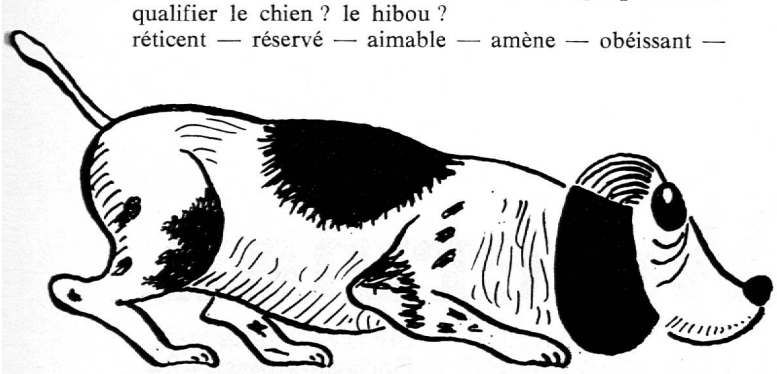

VOCABULAIRE

Recherche et notation du sens des mots en gras.

Donne au moins 3 synonymes de **crainte** et 4 homonymes de **serres.**

Un verbe intéressant, **co**habiter : habiter avec (**co**, préfixe latin cum = ensemble, avec). On le retrouve dans **co**opérer (opérer, œuvrer ensemble) — **col**laborer (travailler ensemble) — **com**patir (souffrir avec) — **con**citoyen (citoyen d'une même communauté) — **cor**respondre (se répondre mutuellement).

Cherche au moins 5 autres mots où tu retrouves ce préfixe, sous une forme ou sous une autre.

L'ornithologie au service du français !

1. **Comparaisons.** On dit : vaniteux comme . . . ; gras comme . . . ; bavard . . . ; gai . . . ; majestueux . . . ; rouge . . . ; (pie — cygne — paon — coq — caille — pinson).
2. **Groupe-les par paires :** l'aube — la colombe — l'empereur — la bêtise — le nouveau-né — l'aigle — la croix d'or — la paix — la cigogne — la pie — le dindon — le coq.
3. **Explique le sens des expressions suivantes :** Quel butor ! Quel serin ! Quel étourneau ! Quel perroquet ! Quelle bécasse ! Quelle oie blanche ! Quel vilain merle !

Pour introduire le texte, le maître pourra faire compléter ce texte lacunaire.

Un peu de zoologie...

Les hiboux sont des oiseaux considérés comme mystérieux, cela s'explique : ...

A quel grand groupe se rattachent-ils ? Dans ce groupe on peut encore distinguer deux grandes familles, l'une avec une tête un peu carrée, surmontée d'aigrettes de plumes, ce sont les . . . et l'autre avec une grosse tête plutôt ronde, les . . . Cite tous les noms des différentes espèces que tu pourras trouver et rassemble quelques photos. Ce sont de précieux amis de l'homme, pourquoi ?

DESSIN

Avec des éléments naturels (écailles de « pives » et aiguilles de sapin sèches, feuilles mortes, riz teinté, etc.) collés sur une feuille, on peut réaliser un hibou très vivant.

COMPOSITION

A la place de Roger (ou mieux encore d'Ulysse) raconter l'aventure.

(suite page 562)

Griserie de la vitesse

Vocabulaire : Cherchez dans le dictionnaire le sens du mot **griserie.**

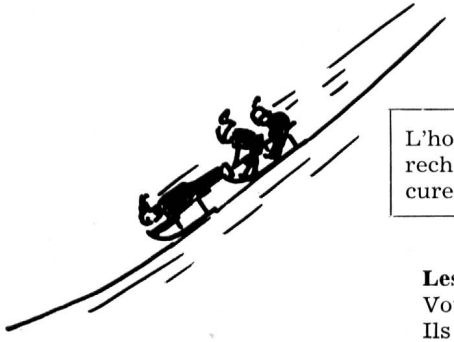

L'homme, dès son plus jeune âge, recherche les sensations que lui procure **la vitesse.**

Les moyens ?
Vous les connaissez.
Ils sont nombreux :

La trottinette, le tricycle, les patins à roulettes, la balançoire, le toboggan, la luge (« on fait le bob ? »), le ski (épreuves de saut, de fond, de descente, de slalom), le vélo, le cheval, le vélomoteur, la moto (motocross), l'automobile, l'avion...

1. Nommez d'autres moyens encore.
2. Quel sport pratiquez-vous pour satisfaire ce besoin de vitesse ?
3. Racontez une de vos expériences. Ces expériences ont-elles toujours été heureuses ? Pourquoi ?
4. Quelles compétitions sportives connaissez-vous par la TV ou par le journal ? Lesquelles vous paraissent les plus grisantes ?

Complétez :

La sensation de vitesse est pour l'enfant, puis pour l'homme, un besoin naturel qu'il cherche à satisfaire :

— au guidon de son tricycle, de ..., de ..., de ... (3 réponses)

— au volant de ..., de ..., de ... (3 réponses)

— aux commandes de ..., de ..., de ... (3 réponses)

— au manche à balai de son ..., de ... (2 réponses)

— sur une piste de ..., de ..., de ..., de ..., de ... (5 réponses).

Rédaction
Racontez une expérience vécue au cours de laquelle vous avez ressenti cette « griserie de la vitesse ».

Henri Porchet.

Griserie de la vitesse

Calcul

Recherche de quelques vitesses. Complétez :

— Je marche au pas	: 3,6	km/h	=	60	m/mn	=	1	m/s
— Je cours	: 18	km/h	=	....	m/mn	=	....	m/s
— Mon cheval galope	:	km/h	=	....	m/mn	=	12,5	m/s
— Je circule à vélomoteur	:	km/h	=	450	m/mn	=	....	m/s
— Je roule en voiture	: 72	km/h	=	....	m/mn	=	....	m/s
— Je fonce à ski	:	km/h	=	....	m/mn	=	30	m/s
— Je vole en « Caravelle »	:	km/h	=	15 000	m/mn	=	....	m/s

Graphiques

Représentez ces vitesses sous forme graphique (feuilles A4)

1 m/s = 5 mm

— Au pas

— A la course

— Au galop

— En vélomoteur

— En voiture

— A ski

— En avion

Questions :

1. Quelles sont les vitesses les plus élevées ?
   Pouvez-vous citer d'autres vitesses plus élevées encore ?
2. Le danger croît-il ou diminue-t-il lorsque la vitesse augmente ?
   Pourquoi ?

Henri Porchet.

La lecture fouillée du mois (suite)

Le texte et ses exercices (questionnaire et vocabulaire) font l'objet d'un tirage à part que l'on peut obtenir au prix de 10 cts (dix) l'ex. chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet à Gobet/Lausanne. Lorsqu'on s'inscrit pour recevoir régulièrement un nombre déterminé de feuilles, leur prix est alors de 7 cts (sept) l'exemplaire.

Communiqués urgents (suite)

... Une petite enquête à laquelle je me suis livré m'a appris que des considérations d'ordre pécuniaire sont à l'origine de cette désaffection. Ma curiosité est allée plus loin et m'a poussé à écrire à l'autorité compétente de divers cantons en vue de me renseigner sur les conditions de rétribution de leur corps enseignant. Il résulte des renseignements qui m'ont été communiqués que notre canton figure au douzième rang des cantons suisses en ce qui concerne le traitement minimum des instituteurs. »

« ... La fonction d'instituteur est mal appréciée. Il est temps de remédier à cette situation en la revalorisant, afin que le recrutement de personnel enseignant ne pose plus de problème à l'avenir et qu'il y ait assez d'instituteurs qualifiés pour inculquer à nos enfants l'instruction exigée par la vie actuelle et à venir et les bases nécessaires à la poursuite d'études supérieures. »

Nos commentaires seront brefs.

A des déclarations aussi éloquentes (mise à part la dernière citation de la commission de gestion) doivent correspondre des actes ! Or, peut-on considérer que le départ d'un instituteur en classe 15, avec un salaire de Fr. 14 300.—, c'est-à-dire avec un peu plus de Fr. 1000.— par mois, déductions faites des cotisations à la caisse de pensions, AVS et AI, peut-on dire que soit vraiment revalorisée la fonction ? Peut-on dire que la suppression des compléments communaux de traitement qui diminuerait le traitement antérieur de nombre d'enseignants obtiendrait le but recherché : pallier la pénurie d'enseignants par des conditions de vie améliorées ? Poser la question, c'est y répondre.

F. Petit.

Séminaire d'automne SPV 1967

Il reste encore quelques places aux cours numéros

1. (Milieu-du-Monde) 3 jours
5. (Histoire biblique) 1 jour
6. (Géographie économique) 2 jours
8. (Marionnettes) 2 jours
10. (Plein-air) 3 jours
11. (Allemand) une demi-journée

Hâtez-vous de vous inscrire !

Le responsable du Séminaire :
E. Buxcel.

Bulletin d'inscription à retourner au secrétaire central SPV, ch. Allinges 2, 1000 Lausanne

Je m'inscris au cours N°

Titre du cours :

Je serai * interne * externe * (Biffer ce qui ne convient pas)
Je paierai le montant de ma participation au début du séminaire

Nom : Année de naissance (discrétion assurée) :

Prénom : Téléphone N° :

Rue : Année de brevet :

N° postal / Domicile : Signature :

TV - Dimanche 8 octobre 1967 à 19 h. 15

L'émission de « Présence protestante » : « Une place sur mesure », est tout spécialement destinée aux jeunes qui quittent l'école au printemps et qui désirent apprendre une langue étrangère. Nous la recommandons aux maîtres des classes supérieures et aux maîtres et maîtresses des classes terminales.

G. Pittet.

Postes au concours

Délai 14 octobre.

Pour les modalités de postulation voir la « Feuille des Avis officiels » du vendredi 29 septembre.

Brenles, Chavannes, Chesalles et Sarzens (Cercle scolaire) : Instituteur primaire à Chesalles-sur-Moudon. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967. Appartement à disposition au collège de Chesalles.

Brenles, Chavannes, Chesalles et Sarzens : Maîtresse de travaux à l'aiguille (act. 8 heures hebd.).

Carrouge (Cercle ménager) : Maîtresse de travaux à l'aiguille à l'école ménagère (act. 8 heures hebd.).

Cerniaz, Lovatens, Prévonloup, Villars-Bramard et Dompierre (Cercle scolaire) : Maîtresse de travaux à l'aiguille (act. 8 heures hebd.).

Curtilles : Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 heures hebd.). **Le cas échéant, les quatre postes ci-dessus pourraient être tenus par la même maîtresse de travaux à l'aiguille.**

Bussigny-près-Lausanne : Maître de gymnastique. Entrée en fonctions : 1er avril 1968.

Corcelles-près-Payerne : Maître de classe supérieure. Entrée en fonctions : immédiatement.

Palézieux : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : immédiatement.

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
huitième année

4

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN
Paraît six fois l'an en supplément de l'« EDUCATEUR »

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Thème 1968 — L'Homme

CHEZ LE BOTTIER

Sixième année primaire, Zurich — 12-13 ans
Papier blanc, A 4 — Gouache de couleur en godets, blanche en tubes
Durée du travail : 4 à 6 séances de 50 min.

1. **Etude préparatoire**
Quelques séances sont consacrées au dessin de personnages. Etudes de proportions et d'attitudes s'intègrent aussi dans le dessin d'imagination et dans celui de mémoire.

2. **Développement**
Le thème est choisi dans un champ d'expérience familier aux enfants. Que les yeux brillent, quand maman annonce que l'on va acheter des souliers ! Nous nous arrêtons devant un magasin de chaussures. Là, sur de hauts et longs rayonnages, sans un vide, s'entassent des piles et des piles, des rangs et des rangs de cartons. Une vendeuse montée sur une échelle roulante tend le bras vers une boîte à chaussures. Une autre s'affaire auprès de clients installés sur des chaises confortables. Une troisième, assise sur un long tabouret d'essayage, examine le pied d'une acheteuse ; tout autour sont éparpillées des dizaines de chaussures. Une mère et son enfant attendent patiemment leur tour. D'autres clients font la queue à la caisse. Un petit garçon y reçoit un ballon. Ce n'est partout que va-et-vient. Enfin, les gens quittent ce magasin bien aménagé emportant un paquet soigné.
Quand les élèves ont terminé cette énumération, on discute encore des attitudes entrant en ligne de compte. Au fur et à mesure, quelqu'un les montre et le maître les esquisse au tableau avec l'éponge humide pour rappeler aux élèves les proportions.

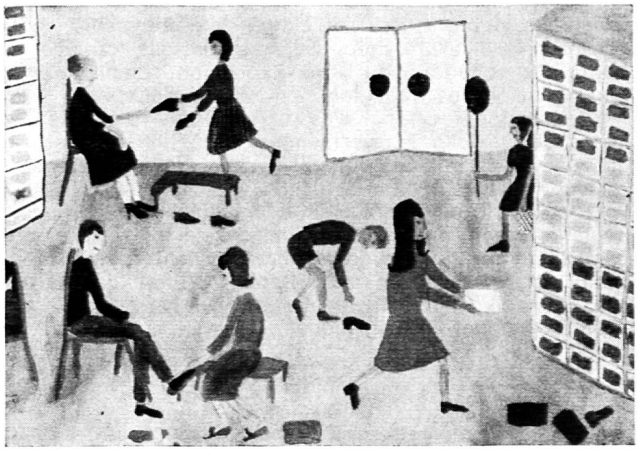

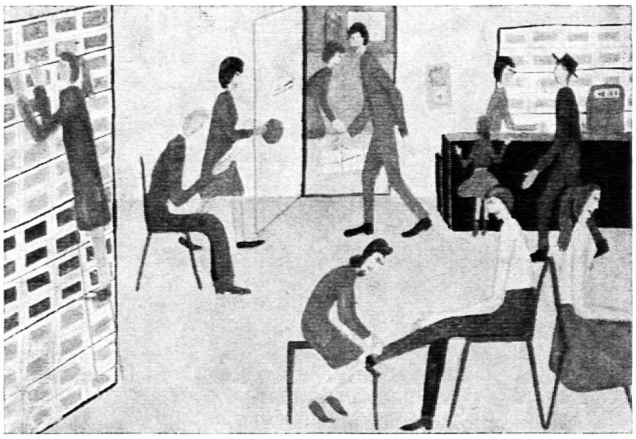

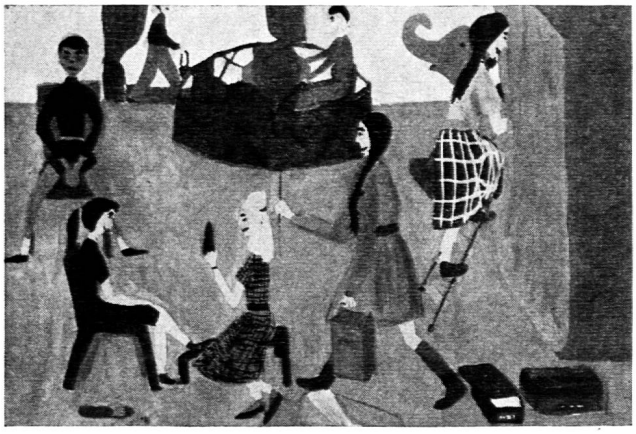

3. **Exécution**

L'élève examine d'abord comment diviser sa feuille. Il délimite l'espace, met les objets en place en fonction des personnages. Les fonds sont d'abord teintés avec un jus transparent par-dessus lequel choses et personnes seront peintes en couleurs couvrantes : traiter le sol et les parois après coup demanderait beaucoup trop de temps à cause de leur forme découpée de façon très complexe. Il faut veiller à ce que les contours restent visibles.

C'est un sujet qui parle tout de suite aux élèves, aux filles surtout. Il a de plus l'avantage, n'ayant aucun caractère saisonnier, de pouvoir être traité à n'importe quel moment de l'année.

Othmar Gubler.

DESSIN OBJECTIF ET COMPOSITION LIBRE

Peinture à la gouache, 35 × 50 cm.
Deuxième année gymnasiale, Collège cantonal de Saint-Gall (8e année de scolarité, 14-15 ans)

Campement de Peaux-Rouges

Ce travail a pour source une exposition du Musée ethnographique, des gravures sur cuivre du peintre suisse Karl Bodmer (1808-1893) exécutées d'après ses croquis de voyage en Amérique du Nord, exposition complétée d'un choix d'ustensiles quotidiens et d'objets décoratifs.

Comme Bodmer, les élèves prennent des notes qui serviront de tremplin à leur mémoire et à leur fantaisie au moment d'élaborer une composition en couleur, selon leur optique romanesque.

Le choix du sujet, celui de la composition et celui des couleurs seront entièrement libres : c'est un vaste emplacement de camp avec de nombreuses tentes et de nombreux personnages qui rencontrera la préférence des élèves. Ceux-ci choisissent le plus souvent un point de vue élevé, dominant, qui implique un paysage atteignant le bord supérieur de la feuille. Cette mise en page pourrait marquer un certain retard du développement du sens spatial ; il faut plutôt l'attribuer à cet avantage qu'il permet une vue complète de chacun des éléments du tableau qui, ainsi, ne se cachent pas l'un l'autre. Plus rares sont les paysages avec une ligne d'horizon apparente, des figures importantes au premier plan et les recouvrements qui en résultent. Les couleurs sont généralement à dominante de jaunes et de verts terreux, animés par l'éclat polychrome des coiffures de plumes.

Esquimaux

Le Musée ethnographique contenait également une section consacrée aux Esquimaux. L'objet principal en est le kayak, légère embarcation monoplace en peau de phoque, équipée pour la chasse. Les enfants croquent les armes, les vêtements, le bateau. La peinture doit jouer sur le contraste des tons chauds et des tons froids. Hommes et animaux sont traités en tons chauds, ainsi que le soleil rougeoyant. Ciel et mer sont de diverses gradations de bleu et de blanc. La présence du soleil de minuit incite la majorité des élèves à représenter l'horizon, mais

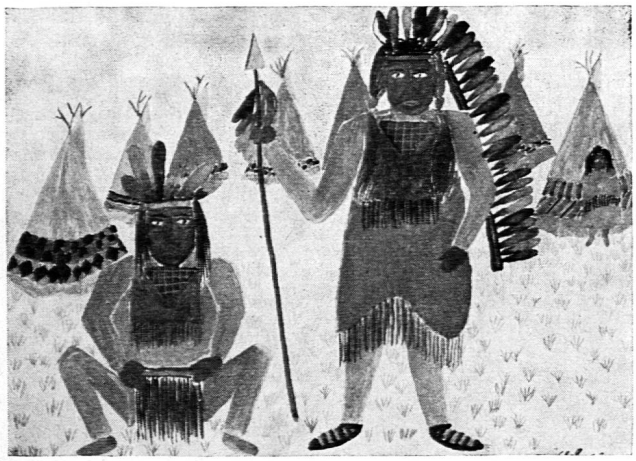

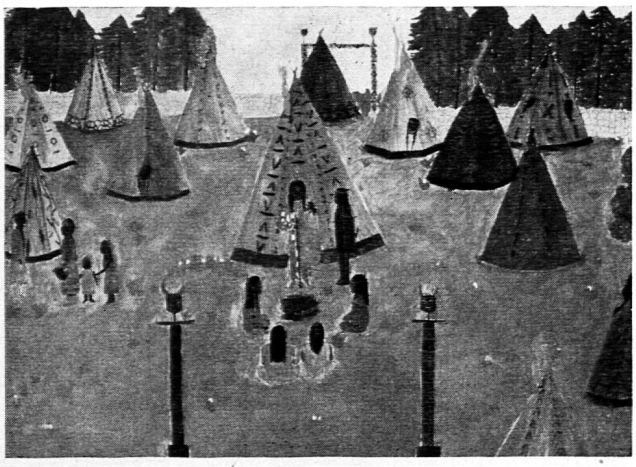

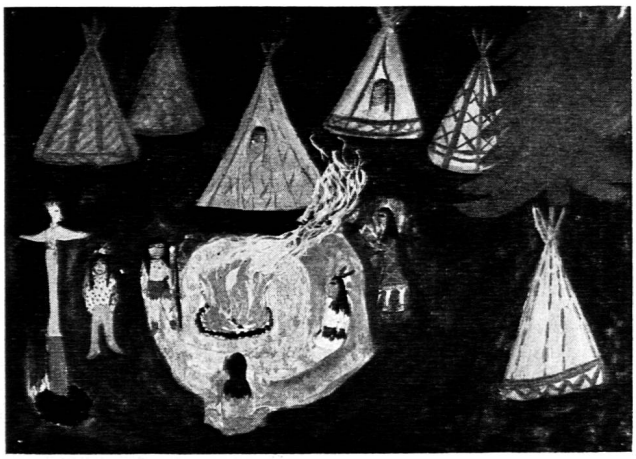

ils sont souvent troublés par des questions de proportions. Les solutions personnelles qu'ils y apportent sont souvent à l'origine du charme de leur travail.

L'étude des activités et de la manière de vivre de populations étrangères nous fait ici passer du dessin objectif, réaliste à l'élaboration personnelle de compositions d'imagination. Cet exercice développe le sens de la composition, le sens spatial, le sens de la couleur.

Fridolin Trueb.

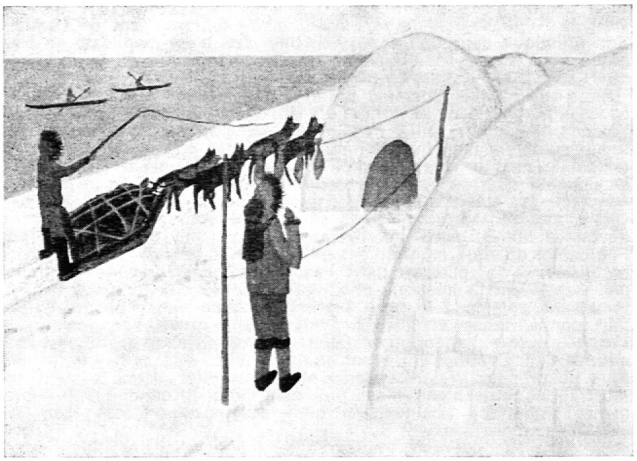

COMMUNIQUÉS

Rappel. — L'assemblée général de la SSMD est convoquée pour le 15 octobre à Soleure. Pour l'ordre du jour, voir convocations personnelles.

Semaine d'études 1967 de la SSPES à Genève. — Nos membres affiliés à la SSPES ont reçu au début de juillet le programme complet de cette manifestation qui comportera plus de cent conférences et séminaires. Les autres collègues de la SSMD intéressés trouveront ici une liste des conférences et visites concernant plus particulièrement leur discipline. Ils peuvent obtenir programme et formules d'inscriptions au Secrétariat de la Semaine d'Etudes de la SSPES, Collège de Genève, 2-4, rue Th.-de-Bèze, 1204 Genève.

Lundi 16 octobre
1400 **Evolution dans le domaine des colorants,** * M. Rufener, ingénieur-chimiste chez Caran d'Ache. Discussion : Le choix des couleurs pour l'usage scolaire.

Mardi 17 octobre
0815 **L'éducation artistique du point de vue du psycho-pédagogue,*** M. Marcel Müller-Wieland, professeur à l'Oberseminar des Kantons Zürich.
1015 Séminaire sur le même sujet.
1800 Vernissage de l'exposition **Le rôle de la non-figuration dans l'enseignement du dessin.** Cette exposition restera ouverte à la Salle des Casemates jusqu'au 29 octobre.

Mercredi 18 octobre
0815 **Rencontre avec l'œuvre d'art,** Mme Marie-Thérèse Coullery, assistant-conservateur du Musée Baur, Genève.
0915 **Visite du Musée d'Art et d'Histoire,** sous la conduite de M. Maurice Wenger, maître de dessin au Collège de Genève.
Après-midi, excursions diverses :
a) **Genève romaine,** avec M. Marc Sauter, archéologue cantonal ;
d) **Art roman et gothique,** avec Mme M.-Th. Coullery ;
f) **Le Mandement,** avec M. J.-D. Candaux, président du Vieux-Genève ;
g) **Entre Arve et Rhône,** avec MM. E. Ganter, président de la Société d'art public, et M.-C. Wehrli, professeur au Collège de Genève ;
h) **Entre Arve et Lac,** avec M. L. Gauthier, ancien président de la Société d'art public ;
i) **Chablais français,** avec M. P. Guichonnet, président de la Société d'histoire et d'archéologie ;
l) **Coppet-Commugny,** avec MM. J.-R. Bory, conservateur du Musée de Coppet, et H. Châtelain, pasteur à Commugny.

Jeudi 19 octobre
0815 **L'esthétique positive, développement ordonné des facultés de critique et de création,** M. E. Tainmont, Montignies, Belgique.
1015 Séminaire sur le même sujet.

Vendredi 20 octobre
0815 **Initiation artistique dans le degré moyen,** M. Michel Zuppinger, maître au Cycle d'orientation (avec des collègues genevois).
1015 Séminaire sur le même sujet.
1015 **Pour une présence de l'histoire intellectuelle et artistique de la Suisse dans l'enseignement,** M. Alfred Berchtold, professeur suppléant à l'Université de Genève.

Samedi 21 octobre
0815 **L'état actuel du développement du dessin chez l'enfant,** * par divers rapporteurs.

*** La traduction des conférences en allemand sera remise aux participants de langue française. — La conférence de M. Rufener ne figure pas dans le programme imprimé. — La plupart des DIP accordent de substantiels subsides aux participants : se renseigner.**

Communauté des maîtres de dessin d'écoles normales

But : échange de documentation concernant la didactique du dessin, des activités créatrices et l'initiation esthétique (textes, séries de travaux, dias).

La documentation proposée par les membres sera reproduite et distribuée en portefeuilles.

Pour tous renseignements, s'adresser au président de la SSMD, M. Walter Mosimann, Hettlerstrasse 8, 8104 Weiningen.

Plans d'études-types

Deux sont parus, celui des **collèges et gymnases** et celui des **écoles normales.** L'un et l'autre peuvent être obtenus

en français : chez M. Georges Mousson, 3, ch. de la Rosière, 1012 Lausanne ;
en allemand : chez M. Hans Süss, Schwamendingerstr. 90, 8050 Zurich.

Dessins japonais. — Des collègues japonais enseignant dans des écoles publiques de toutes catégories souhaitent échanger des dessins de leurs élèves avec ceux d'écoliers suisses. Chacun connaît le grand bénéfice qu'une classe peut retirer d'une telle entreprise. Maîtresses et maîtres désireux de s'y associer sont invités à se mettre en relation avec M. Armin Müller, maître secondaire, 9620 Lichtensteig.

Livre utile

ESTHÉTIQUE POSITIVE

Ce titre, celui-même de la causerie que présentera M. Emile Tainmont jeudi 19 octobre à Genève, doit retenir notre attention. Ne serait-ce que pour nous préparer à la discussion qui suivra.

Un enseignement peut-il trouver son image fidèle dans un livre ? L'auteur lui-même préfère le contact direct de maître à élève et cela assurément explique l'abord peu facile d'un ouvrage qui devrait être une source de renouveau et de renforcement de l'éducation artistique dans nos écoles comme cela s'est manifesté en Belgique sous l'heureuse influence du Centre d'Etude et de Diffusion de l'Esthétique Positive de Bruxelles.

Sous-titré « Développement ordonné des facultés critiques et créatrices », rédigé sous la forme d'une somme de pensées et de réflexions, l'ampleur et la densité de « Esthétique Positive » * sont telles qu'on ne peut l'étudier que par petites étapes, en prenant le temps de méditer chacune d'elle, de la jauger, avant de passer à la suivante qui souvent en découle. L'intention était de rassembler « tout ce qui est de nature à assurer la qualité esthétique des œuvres ». Les vérités formulées là sont certes connues de chacun (ou devraient l'être), mais intuitivement, ce qui ne leur confère pas l'efficacité qu'elles méritent : il est important de les voir ordonnées et offertes à la réflexion dans l'esprit d'un enseignement programmé. Cependant l'esthétique positive « s'oppose aux formules, à l'automatisme comme à la libre expression totale dans l'abandon. Elle unit connaissance et libre impulsion. Elle guide l'observation et l'exalte, éveille l'attention, éclaire la réflexion sans la contraindre, nourrit l'imagination et la sensibilité. » Elle veut être « un inventaire de propositions à dépasser et à interpréter. Ainsi le style des illustrations présentées n'est pas celui auquel conduit inévitablement l'esthétique positive qui offre des possibilités de création extrêmement variées. »

Si, dans sa post-face, l'auteur a tenu à justifier les illustrations, c'est peut-être par l'intuition qu'elles pourraient avoir sur certains lecteurs un effet décourageant. Il s'agit en grande partie de schémas, souvent simplifiés à l'extrême, dans le but louable — probablement — de laisser au lecteur toute liberté d'imaginer d'autres exemples. Le reste consiste en reproductions de travaux de l'auteur ou d'élèves et qui devaient éclairer le texte : leur choix est-il toujours le plus efficace ? Il faut reconnaître qu'elles sont défavorisées par la transparence du papier. Le glaçage de celui-ci est en outre une source de reflets qui rendent la lecture elle-même parfois pénible.

Sans se laisser rebuter par ces quelques aspects négatifs, ni par le vocabulaire forgé par l'auteur, il faut revenir à l'essentiel : relever quelques têtes de chapitre est encore la meilleure façon de résumer sans trop les trahir ces plus de trois cent trente pages :

Prise de conscience. — Caractère scientifique de l'esthétique positive — Conception structurale — Les émotions.
Eléments structuraux physiques. — Les formes absolues — Les formes de la réalité — Les valeurs — La couleur — Modes d'expression — Composition.
Eléments structuraux psychologiques.
Eléments structuraux dérivés des facultés de création. — Observation — Imagination — Sensibilité.
Considérations pédagogiques. — Pédagogie et personnalité — Sujets concrets et sujets réels — Enseignement par étapes — Préparation d'une leçon — Méthode — Limites de l'esthétique positive.

Quelques citations, choisies surtout dans la première partie, permettront d'en saisir mieux le caractère :

« Il ne s'agit pas d'écrire un nouveau traité d'esthétique philosophique ni un livre de recettes techniques, qui risqueraient de contrarier la spontanéité des jeunes talents, mais de mettre l'imagination et la sensibilité en mesure d'assurer leur rôle essentiel. »

« Le don résout tous les problèmes ! Voilà le slogan qui règle d'un coup l'enseignement de l'éducation plastique. Ce slogan fait l'éloge de l'ignorance. »

« L'ignorant est prisonnier de son instinct. La connaissance libère. Liberté de connaître pour liberté de choisir. La connaissance ne gêne que ceux qui n'en ont pas. »

« La virtuosité technique utilisée sans compétence esthétique conduit à la prolifération du mauvais goût. »

« La science pénètre tous les problèmes de la vie, pourquoi négligerait-elle ceux de l'art ? Le caractère surnaturel et inviolable de la création artistique n'est qu'un mythe. »

« Sans doute ne peut-on nier que l'esprit soit présent partout. Mais s'il faut penser pour déposer sur le coin d'une palette la couleur sortant d'un tube, ne fût-ce que pour ne pas s'en barbouiller les doigts, il faut penser très différemment et à un tout autre niveau pour placer sur le tableau la couleur qui convient. Il a fallu penser le ton, imaginer sa composition, sa densité, la surface qu'il occupera dans le tableau, le degré d'agressivité des tons voisins, la réaction psychologique de sa présence, sa discrétion, la fonction de l'œuvre et le rôle que le ton y remplit. »

« La première étape de l'éducation artistique est l'approche de l'émotion plastique et l'éloignement de ce qui ne l'est pas. Ce résultat ne peut être obtenu qu'en écartant provisoirement mais fermement tous les sujets « figuratifs ».

« Nous pensons que le goût de la grande masse, le goût le plus commun est mauvais, car le bon goût est synonyme de raffinement, de nuance, donc de sélection, ce qui implique l'idée de privilège ou tout au moins d'initiation préalable. »

« La qualité esthétique ne s'accommode pas du chaos même si le sujet est le chaos lui-même. »

Il est moins facile d'isoler de leur contexte des passages dans les parties suivantes, plus techniques :

« Observer n'est pas se contenter de fixer les yeux sur un objet. C'est chercher à l'aide des yeux, par la voie de l'esprit, des propositions visuelles différentes... La nature comme la pensée sont complexes. Devant des ensembles apparemment confus dont on ne saisit pas les lois, on est amené à chercher l'ordre, donc à simplifier, à classer, à globaliser, puis à synthétiser. »

« Dans un modèle il ne faut voir dès le départ qu'un nombre limité de formes. Un sujet, quel qu'il soit, objet, figure, paysage, doit se considérer d'abord en fonction de sa mise en page, forme de l'espace, support et forme du sujet. Il faut ensuite dépister un nombre limité de formes appartenant au sujet lui-même, quelques-unes assez grandes, quelques autres plus petites, que l'on dessine dans leurs configurations et situations respectives. »

« L'esprit sert à observer autant que les yeux et forme avec eux ce qu'on appelle le regard. »

« SINCÉRITÉ ! VÉRITÉ ! Les quelques siècles de fiction que l'Europe vient de vivre nous ont habitués à la dictature de la représentation oculaire et à celle du camouflage technique. On citerait à n'en plus finir des exemples d'utilisation inadéquate de matériaux et de techniques, depuis le gâteau en sucre « Tour Eiffel » jusqu'au vitrail peint « récit de combat » dont les plombs malencontreux balafrent inutilement le visage du héros. Que de mosaïques, que de fresques, que de tapisseries ont manqué de sincérité technique ! »

« Les vides sont des formes. On considère leur configuration, leur orientation, leur correspondance, leur dimension, leur situation, leur équilibre, leur valeur, leur cohésion. Ils se comportent comme des pleins. Le fond est un vide. Il doit être lié à la composition, uni au sujet dans une même conception esthétique. »

« La forme est lisible par la valeur plus que par la couleur. »

« La difficulté n'est pas de dessiner l'arbre, mais de trouver, après avoir observé sa structure, la « forme représentative » qui convient. »

La partie pédagogique, quoique relativement brève, n'est de loin pas la moins intéressante :

« L'esthétique positive n'est pas un ensemble de moyens didactiques. Ces moyens font l'objet de cours de méthodologie générale et de didactique spéciale ; de plus, ils dépendent du professeur, de la matière à enseigner, du niveau et de l'âge des élèves, du but à atteindre et du genre de cours donné. »

« L'âge de l'élève ne doit pas intervenir comme justification de faiblesse ou de médiocrité. L'âge, c'est-à-dire le degré de connaissance, est un repère pour le choix des difficultés, et non pour le niveau de qualité esthétique à tolérer, lequel doit toujours être élevé. C'est au professeur à choisir le problème que l'élève réussira à coup sûr... On nous objectera qu'en art, il est impossible d'obtenir des résultats parfaits chez tous les élèves. Cette remarque est exacte dans le cas d'un enseignement empirique, non progressif, le plus répandu jusqu'ici. »

« **On confond souvent enseignement de la manipulation et enseignement de la conception, enseignement de la matière d'une chose et enseignement de l'esprit des choses.** Chaque sujet doit marquer une étape dans l'acquisition des notions esthétiques. »

Ces citations auront-elles été suffisantes ? assez judicieusement choisies pour montrer comment l'esthétique positive « **apprend à penser et à sentir les actions techniques** selon des méthodes et des connaissances définies » ? « Science des valeurs artistiques, **elle oppose méthode de pensée créatrice à technique des matériaux, oppose le « penser » technique au « faire » technique.** Elle ne se contente pas de communiquer quelques tours de métier et de déclarer « pour le reste, il faut sentir », elle précise ce qu'il est utile de voir et de sentir ; elle n'abandonne plus la sensibilité aux caprices de l'ignorance et de l'instinct, elle guide par la connaissance et l'esprit. Par là, elle sauve les moins doués en leur permettant d'exercer eux-mêmes leurs faibles dons sans risque d'abomination ; elle donne ferveur et assurance aux autres ; elles est donc en même temps ordonnance esthétique et ordonnance pédagogique. »

C.-E. H.

---

* ESTHÉTIQUE POSITIVE, par E. Tainmont, édité par le Centre d'Etude et de Diffusion de l'Esthétique positive, Bruxelles. Jusqu'à ce qu'il soit disponible en librairie, on peut l'acquérir directement chez l'auteur, 5, rue Saint-Charles, Montignies/Sambre, Belgique.

Le « Shankar's Weekly », journal de la Nouvelle-Delhi, organise une nouvelle fois son concours international de dessin. Les travaux suisses sont recueillis par M. Walter Schönholzer, maître d'école normale, Wankdorffeldstr. 113, 3000 Berne, **jusqu'au 1.11.1967.**

Règlement

1. Peut concourir tout enfant né dès le 1.12.1952 inclus.
2. Chaque travail aura été exécuté personnellement dans l'année 1967.
3. Chaque travail portera au dos, en majuscules d'imprimerie, les mentions suivantes : a) nom ; b) prénoms ; c) date de naissance complète ; d) nationalité ; e) sexe ; f) adresse exacte.
4. Un participant ne peut proposer plus de six travaux.
5. Ceux-ci ne seront pas rendus. Les auteurs des travaux primés en recevront notification.
6. Tous droits d'exposition et de reproduction sont réservés aux organisateurs du concours.
7. La liste des lauréats sera publiée dans le No 19 du « Shankar's Children's Art Number ».
8. **Sujet :** MON UNIVERS (objets, habitations, paysage, travaux, jeux, etc.).
   Technique : peintures et dessins, sans limitation de procédé ou de matière.
   Format : au moins 20 x 26 cm.

N. B. : Seront éliminés les travaux collés sur un support ou encadrés.

REX-ROTARY R5

L'hecto-duplicateur à prix avantageux; permet un tirage parfait jusqu'à 300 exemplaires en une ou plusieurs couleurs.

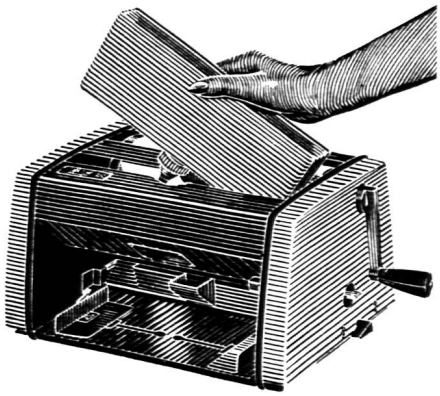

Agence générale:
Eugen Keller & Co AG
Monbijoustrasse 22
3000 Berne
Téléphone 031 25 34 91

BON ED
Envoyez sans engagement une documentation du Rex-Rotary R-5.

Nom: _____

Adresse: _____

_____

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

STATION DE TORGON
pour les
VACANCES SCOLAIRES

Groupes désirant pratiquer le ski.
Nous avons des dortoirs disponibles.
Bâtiment pour 150 personnes avec grandes salles pour réfectoires, salles de jeux, dortoirs de 6 à 12 places, douches, chauffage central, possibilité de faire la cuisine (gaz et électricité).

Pour tous renseignements s'adresser à :
HÔTEL DE TORGON, Torgon VS. Tél. (025) 3 41 71

LE SPORT...
FORME LA JEUNESSE
Adressez-vous au spécialiste

A vendre à prix avantageux **projecteurs** de démonstration, 16 mm, sonore, sous garantie, occasion unique.

Tél. (032) 2 84 67 ou s'adresser au bureau de l'« Educateur » à Montreux.

L'EGYPTE

VOYAGE CULTUREL ACCOMPAGNÉ, du 22 décembre 1967 au 5 janvier 1968

Programme : Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Louxor - Thèbes - Karnak - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou.
TOUT COMPRIS (passages aériens, excursions, pension complète), prix spécial : **Fr. 1290.—**
Nombre limité de participants
Programme détaillé sur demande

VOYAGES **Pour l'Art** Valmont 20, **1010 Lausanne**, tél. (021) 32 23 27

Geha

Seuls les stylos pour écoliers GEHA possèdent un réservoir supplémentaire d'encre ainsi qu'une grande plume extra souple

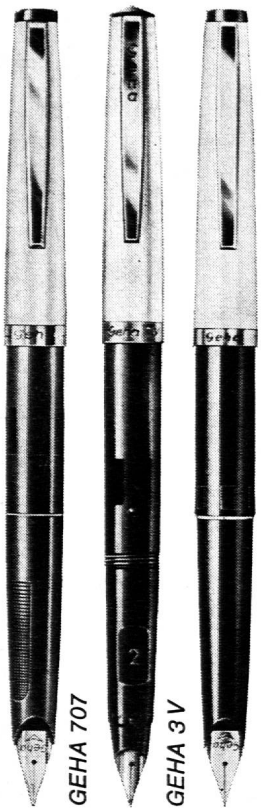

Geha 707

pour élèves avancés et tous ceux qui ne sont plus dépendants des encoches réglables du 3 V. Stylo écolier GEHA 707 avec positions de maintien et grande plume souple en acier spécial. Système à cartouches. Corps vert marine et capuchon chromé. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. Incassable. **Fr. 9.50**

Geha 3 V

pour les premières années d'école Stylo pédagogique avec encoches réglables. Elles imposent à l'élève une bonne position de main et améliorent l'écriture. Système à cartouches. Plume en acier spécial, dorée. Stabilisateur. Corps vert marine. Capuchon à visser chromé. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. Incassable. **Fr. 10.90**

Geha 711 K

Système à piston. Grande plume souple dorée en acier chrome-nickel avec pointe en métal précieux. Corps noir. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. **Fr. 14.–**

711 P Stylo identique avec système à cartouches. **Fr. 14.–**

Qui essaie GEHA – achète GEHA!

Agence générale: KAEGI SA 8048 Zurich
Hermetschloostrasse 77 Téléphone 051/62 52 11

Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

KOSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel/SG**

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

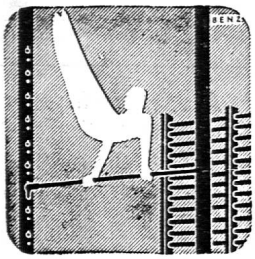

A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une collaboratrice indispensable. La banque est entrée aujourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.

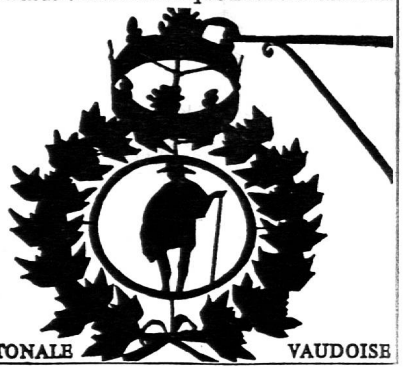

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Deux assurances de bonne compagnie

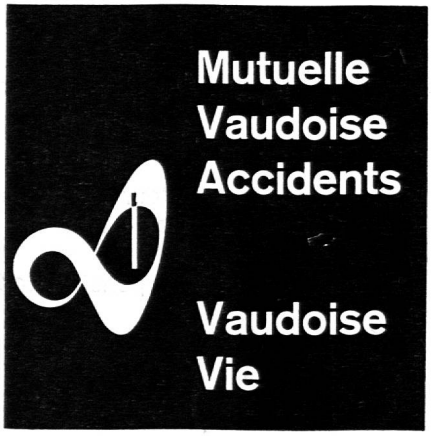

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

6 Bibliothèque Nationale Suisse
3000 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux